



Les SENTINELLES



Un relais pour prévenir le suicide

Décembre 2008, Volume 2, Numéro 1

C'est avec plaisir que nous vous présentons le deuxième bulletin régional de la Direction de santé publique (DSP) sur le déploiement des réseaux de sentinelles en Montérégie. Ce bulletin, destiné aux intervenants-terrain désignés pour implanter les réseaux de sentinelles, a pour objet de :

- vous soutenir dans l'implantation des réseaux sentinelles;
- vous informer de la situation de l'implantation du réseau sur les différents territoires de CSSS;
- vous rappeler la disponibilité des outils d'aide à l'implantation;
- vous informer des actualités budgétaires;
- saluer nos partenaires syndicaux.

IMPLANTATION DU RÉSEAU, UN TOUR D'HORIZON

Actuellement en Montérégie, on retrouve de façon partagée presque également, le nombre de territoires de CSSS ayant amorcé le processus d'implantation et ceux qui en sont à la réalisation d'activités de formation des sentinelles et de suivi dans les milieux de vie.

Chaque territoire de CSSS a ses formateurs de sentinelles et ces derniers, sur une base volontaire, peuvent bénéficier d'une activité de « coaching » dispensée par M^{me} Zénia Halmov, coordonnatrice de l'équipe régionale de formateurs en prévention du suicide.

LA BOÎTE À OUTILS

Nous vous rappelons que les outils d'implantation suivants sont accessibles à la DSP :

- ↳ Pochette de présentation du réseau de sentinelles

- ↳ Pour la phase organisationnelle :
 - Le processus de l'implantation d'un réseau de sentinelles
 - Des feuillets d'information :
 - Rôle et responsabilités des CSSS
 - Rôle de l'intervenant-terrain
 - Rôle de la ressource désignée
 - Description de la gamme de services
- ↳ Pour la phase d'implantation :
 - Dépliant pour les futures sentinelles
 - Sélection des sentinelles :
 - Critères de sélection
 - Grille d'entrevue
 - Autoquestionnaire
- ↳ Pour la phase du suivi à l'implantation :
 - Aide-mémoire « Avant de passer à l'action »

Certains outils sont en cours de développement et seront disponibles bientôt, par exemple l'outil d'aide pour le choix des milieux d'implantation, un feuillet d'information portant sur l'arrimage entre les ressources et une recension d'activités de formation continue et de soutien aux sentinelles.

LES ACTUALITÉS BUDGÉTAIRES

Cet automne, l'Agence a eu la confirmation d'une nouvelle enveloppe budgétaire pour l'implantation de réseaux de sentinelles. La Montérégie a reçu pour l'année 2008-2009 un montant de 206 872 \$ dans le cadre de la Stratégie jeunesse. La répartition de cette somme s'est faite sur la base des mêmes critères utilisés pour l'année 2007-2008 soit : une allocation plancher de 7 000 \$ et le reste au prorata de la population des jeunes âgés de 15 à 35 ans. Les responsables de santé publique de vos CSSS ont reçu une lettre de



la DSP confirmant les montants pour votre territoire. Rappelons que ces sommes visent à soutenir le développement de réseaux de sentinelles ciblant les jeunes âgés de 15 à 35 ans. Ainsi, assurez-vous que dans le choix du milieu, ce groupe d'âge soit rejoint.

Des CPS du Québec, à leur initiative, ont conçu un exemple de protocole d'entente entre CPS et CSSS. Ce protocole peut être une référence intéressante si vous pensez concevoir un tel outil.

SALUER NOS PARTENAIRES SYNDICAUX



Il existe sur le territoire montérégien des réseaux d'entraide en milieu de travail. Trois centrales syndicales y sont particulièrement actives, la FTQ (Réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales), la CSN et le Syndicat de l'enseignement de Champlain (réseaux d'entraide). Nous vous avons déjà informé que la DSP avait réalisé, avec les responsables de ces réseaux d'entraide, des rencontres afin d'harmoniser leur pratique déjà mise en place dans des milieux de travail avec celle des réseaux sentinelles. Le fruit de cette collaboration a permis d'intégrer la formation des sentinelles avec celle des entraidants et d'élaborer un projet de collaboration entre la FTQ en Montérégie et les responsables de l'implantation des réseaux sentinelles des CSSS de la Montérégie. Nous joignons à ce bulletin une copie de ce projet que nous pourrions discuter lors de notre prochaine rencontre des intervenants-terrain.



Dans cette vision de partenariat avec ces syndicats, s'il existe un réseau d'entraide dans les milieux de travail que vous ciblez, nous vous invitons à contacter les coordonnateurs régionaux de ces réseaux afin de convenir d'une démarche concertée.

Pour le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ :

M^{me} Carole Clément, 514 823-5981

Pour le réseau d'entraide CSN :

M. Gilles Bélanger, 514 598-2222

Pour le réseau d'entraide Syndicat de l'enseignement de Champlain

M. Alain Paquet, 450 462-2581, poste 112

À VOS AGENDAS

La prochaine rencontre des intervenants-terrain aura lieu :

Le mardi 24 février 2009
de 9 h à 12 h
à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, salle des Jardins

D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Dominique Gagnon
450 377-9605, poste 223



Pierre Paquin
450 928-6777, poste 3117



*Nous profitons de l'occasion
pour vous souhaiter un
très joyeux temps des Fêtes!*

Responsable : Dominique Gagnon
Rédacteurs : Dominique Gagnon et Pierre Paquin
Mise en page : Cécile Jean

